

## AVIS n° 13

---

Demande de permis intégré pour l'extension d'un supermarché d'une SCN inférieure à 2.500 m<sup>2</sup> à Braine-le-Château (plans modifiés)

Avis adopté le 13/02/2023

## **DONNÉES INTRODUCTIVES**

### Demande :

- *Type de demande :* Permis intégré
- *Demandeur :* Colim S.A.
- *Autorité compétente :* Collège communal de Braine-le-Château

### Avis :

- *Saisine :* Fonctionnaire des implantations commerciales et Fonctionnaire délégué
- *Référence légale :* Art. 90 du décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales
- *Date de réception du dossier :* 24/01/2023
- *Date d'examen du projet :* 8/02/2023
- *Audition :* Pas d'audition
- *Date d'approbation :* 13/02/2023

### Projet :

- *Localisation :* Rue de Tubize, 6 1440 Braine-le-Château (Province du Brabant wallon)
- *Situation au plan de secteur :* Zone d'habitat
- *Situation au SDC :* Zone d'habitat et habitat à caractère rural
- *Situation au SRDC/Logic :* Agglomération : /  
Bassin : Waterloo pour les achats courants (situation de sous offre)  
Nodule : Braine-le-Château centre (nodule de commune faiblement équipée)

### Brève description du projet et de son contexte :

Extension d'un supermarché Colruyt d'une SCN actuelle de 1.237 m<sup>2</sup> pour atteindre une SCN future totale de 1.561 m<sup>2</sup> (extension de 324 m<sup>2</sup>).

### Références administratives :

- *Nos références :* OC.23.13.AV SH/cr
- *Réf. SPW Economie :* DIC/BRU015/2022-0058
- *Réf. SPW Territoire :* Fo610/25015/PIC/2022.1/HP/ps
- *Réf. Commune :* Pl/2022/1(Colim)/Mlo

## 1. PREAMBULE

L'Observatoire du commerce, ses missions ainsi que les principes de son fonctionnement sont établis par le décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales et par l'arrêté du Gouvernement wallon du 2 avril 2015 relatif à la composition et au fonctionnement de l'Observatoire du commerce et de la commission de recours des implantations commerciales.

Le décret précité, l'arrêté du Gouvernement wallon du 2 avril 2015 précisant les critères à prendre en considération lors de l'examen des projets d'implantation commerciale et l'arrêté du Gouvernement wallon du 2 avril 2015 relatif à la procédure et à diverses mesures d'exécution du décret du 5 février 2015 relatif aux implantations commerciales et modifiant le livre 1er du Code de l'environnement, énoncent les éléments sur lesquels il doit se prononcer.

L'Observatoire du commerce se positionne sur la base des informations qui lui ont été transmises par la Direction des implantations commerciales.

Le représentant de l'administration des implantations commerciales a assisté aux débats. Il s'est abstenu dans le cadre de la délibération.

## 2. ANTECEDENTS ADMINISTRATIFS

L'Observatoire du commerce a examiné ce dossier et a émis un avis favorable sur le projet le 18 juillet 2022 (OC.22.78.AV<sup>1</sup>). Des plans modificatifs ont été demandés et introduits au cours de l'instruction de la demande. La demande d'avis s'inscrit dans ce cadre.

## 3. AVIS DE L'OBSERVATOIRE DU COMMERCE

L'Observatoire du commerce a émis un avis favorable le 18 juillet 2022 (OC.22.78.AV) lors de l'instruction de la demande. Des plans modificatifs ont été demandés et ceux-ci ont été introduits. Ils concernent des aspects techniques et visent à répondre aux modifications sollicitées dans les avis émis. D'un point de vue commercial, le projet est similaire à celui que l'Observatoire du commerce a examiné en juillet 2022. Aucun élément joint à la nouvelle demande d'avis ne permet à l'Observatoire du commerce de reconsidérer son avis favorable du 18 juillet 2022. Il réitère donc *in extenso* la motivation qui y est développée et rend un avis **favorable** pour l'extension d'un supermarché d'une SCN inférieure à 2.500 m<sup>2</sup> à Braine-le-Château.



Jean Jungling,  
Président de l'Observatoire du commerce

<sup>1</sup> Tous les avis de l'Observatoire du commerce sont disponibles sur le site Internet du CESE Wallonie : [https://www.cesewallonie.be/avis?i=32&t=all&a=all&c=all&m=&form\\_build\\_id=form-eMBcSkvMgOL1lYSMm9\\_uCitSZCcgxDweKQcN8ePy2BQ&form\\_id=AvisForm](https://www.cesewallonie.be/avis?i=32&t=all&a=all&c=all&m=&form_build_id=form-eMBcSkvMgOL1lYSMm9_uCitSZCcgxDweKQcN8ePy2BQ&form_id=AvisForm)